

ALGERIE TELECOM- SPA
Direction Opérationnelle d'Ouargla

N° IDENTIFICATION FISCALE 000216299033049
AVIS DE CONSULTATION

N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°02/2022

La Direction Opérationnelle d'Ouargla lance un Avis de consultation pour :
«POSE DES CABLES A FIBRES OPTIQUES Et canalisation Aux profit Clients Corporate»

Le présent projet est constitué de dix-sept (17) Lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (ML)
01	Pose câble FO et canalisation entre CA3 et Bureau de poste Bourelhaicha	600
02	Pose câble FO et canalisation entre ancien Bureau de poste et le nouveau bureau de dlailiai	250
03	Pose câble FO et canalisation entre Urad Touggourt et Recette douane Touggourt	500
04	POSE câble FO ENTRE SALLE AT IRARA ET DOUANES AEROPORT HASSI MESSAOUD	1400
05	POSE câble FO et canalisation ENTRE URAD AIN BEIDA & ECOLE DES DOUANES AIN BEIDA	800
06	Pose câble FO et canalisation ENTRE CT2 OUARGLA & ECOLE DES DOUANES MEKHADMA	1500
07	Pose câble FO et canalisation ENTRE MSAN UNIVERSITE & ETUS ZONE D'ACTIVITE OUARGLA	250
08	Pose câble FO et canalisation ENTRE MSAN POL & IDD DOUANE OUARGLA	400
09	Pose câble FO et canalisation AU PROFI CNAS ROUISSAT OUARGLA	1200
10	POSE CABLE FO et canalisation entre MSAN ZENAIGELBORMA ET BUREAU DE POSTE ZENAIGA	650
11	Pose câble FO et canalisation ENTRE CT COSIDER IRRARA ET CT TSP BASE IRRARA	400
12	Pose câble FO et canalisation ENTRE SALLE TELECOM WILYA DE OUARGLA ET SIEGE ANIE SELIS OUARGLA	1800
13	pose câble FO et canalisation entre siège daïra Ouargla et la MSAN de l'université	1200
14	pose câble FO entre AT BRN et ENAC HMD	300
15	POSE CABLE ET CANALISATION AU PROFIT ENS OUARGLA	400
16	pose FO a l'intérieure de siège ENAC BIR AHMED	300
17	Pose câble FO Canalisation entre site AT ET CMS DGSN HAI ENNACEUR	1100

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent Avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès la Direction Opérationnelle d'Ouargla, service des achats - Rue ROUBAH Abderrahmane Ouargla, contre le paiement d'une somme de mille dinars algériens (1000 DA), non remboursables versés au compte bancaire d'ALGERIE TELECOM N° BNA 00100.944.0300.000.250 clé 15 Agence BNA 944 Ouargla.

La participation à la présente consultation, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les points suivants :

- Les entreprises ayants la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans références professionnelles quel que soit leurs qualification.
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises nouvellement créés ;
- Les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

1-Dossier administratif ;

2-L'Offre technique ;

3-L'Offre financière.

DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG»;
- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 ou une copie électronique du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle contenant l'activité hydraulique et/ou des travaux publics en cours de validité;
- pouvoir de signature, établie et signé respect le modèle joint en annexe 13 le cas échéant;
- Attestation justifiant le statut ANSEJ , CNAC , ANGEM (pour les entreprises ANSEJ ou CNAC AU ANGEM).

OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 01 du CCAG» ;
- Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté »** ;
- Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet, établi et signé, pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 16 ;
- Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet, établi et signé pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe17 ;
- Engagement sur le délai d'exécution envers ALGERIE TELECOM établi et signé pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 14 ;
- Engagement sur le délai de garantie envers ALGERIE TELECOM , établi et signé pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 15;
- planning de réalisation des travaux .

OFFRE FINANCIER dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission remplie, **datée, signée** et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ». Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Direction Opérationnelle d'Ouargla
Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla
Consultation N° :AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°02/2022
POSE DES CABLES A FIBRES OPTIQUES Et canalisation Aux profit Clients Corporate

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite du dépôt des offres est fixées au **7^{ème} jour de 08h00 à 14h00**, à partir de la 1^{ère} parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à **14h :00** au siège de la DO Ouargla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.